

Leudelage, le 28 juillet 2021

---

## AVIS DE CIRCULATION

### Réglementation temporaire de la circulation routière à l'occasion du chantier rue de la Gare du lundi 30 août 2021 au vendredi 29 octobre 2021

---

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons qu'à l'occasion du chantier de la rue de la Gare la réglementation de la circulation se fera comme suit:

1. Route Barrée entre le carrefour rue de la Gare - rue de Cessange et le carrefour rue de Cessange - rue Eich / rue du Lavoir, sur toute la longueur.
2. Exceptionnellement, sens unique entre le carrefour rue de la Gare / Domaine Schmiseleck jusqu'au carrefour rue de la Gare / rue de la Foret du **lundi 30 août 2021 jusqu'au 12 septembre 2021.**
3. Cela aura aussi des répercussions dans les horaires de bus et des modifications ou suppressions des arrêts de bus. Informez-vous svp auprès de **www.mobiliteit.lu**

**Veillez respecter les déviations indiquées.**

Nous vous remercions dès à présent de votre compréhension.

**Le Collège des Bourgmestre et Echevins**

Diane BISENIUS-FEIPPEL, Bourgmestre

Jean-Paul SUNNEN, Echevin

Raphael GINDT, Echevin

